

Protocole sanitaire mis en place par le Cercle d'Escrime de Laval

Mesures sanitaires

Le masque covid est obligatoire dans la salle et les vestiaires pour tous à partir de 11 ans. Il ne pourra être enlevé que lors des assauts et devra être remis sitôt sorti de la piste.

Les accompagnants sont priés de rester à l'extérieur de la salle.

Les gestes barrières habituels et la distanciation en dehors de la piste doivent être respectés.

Du gel hydro-alcoolique et des lingettes désinfectantes seront à disposition pour le club, et nous demandons au tireur de prévoir son propre stock pour la désinfection de son matériel individuel.

Organisation de la séance

L'adhérent se présentera au moins 5 minutes avant le début du cours, si possible déjà habillé, pour limiter le temps passé dans les vestiaires et les interactions avec les tireurs du cours précédent.

Il devra apporter sa propre bouteille d'eau, ainsi qu'une serviette personnelle pour essuyer son masque et son arme avant et après chaque utilisation (idéalement identifiées avec son nom). Nous préconisons également au tireur de se munir de lingettes désinfectantes.

A chaque séance, il devra inscrire son nom sur la feuille de présence.

Adaptation des entrainements et assauts au contexte sanitaire (protocole édicté par la FFE) :

Les échauffements et fondamentaux doivent se faire de préférence avec un masque et dans le respect des distanciations actuellement définies à 2 mètres entre deux personnes.

Les assauts sont autorisés. Les poignées de main en fin de combat sont remplacées par un salut des armes. Le corps à corps doit au maximum être évité.

Possibilité de ne pas conserver le masque covid sous le masque d'escrime. Par contre, il devra être remis après le match, dès que la récupération respiratoire le permet et après avoir essuyé la sueur de son visage avec une serviette personnelle.

Le matériel doit être individualisé pour toute la séance

Matériel du club

Pour les personnes ne disposant pas de tout le matériel individuel nécessaire, le club met à disposition du matériel en location annuelle et en prêt.

Les années précédentes, seules les tenues (veste et pantalon) étaient proposées en location annuelle.

Cette année, le club mettra également en location les masques, les sous-cuirasses et les bustiers.

Matériel	Tarif annuel de location	Caution ^(*)
Veste + pantalon	30 €	150 €
Masque	10 €	50 €
Sous-cuirasse	10 €	50 €
Bustier	0 €	30 €

() Chèque de caution encaissé seulement en cas de non restitution à la fin de la saison*

Le matériel utilisé collectivement sera désinfecté avec un produit répondant aux normes en vigueur, sans substance dangereuse, ni perturbateur endocrinien.

Protocole sanitaire pour les inscriptions à la rentrée

Les inscriptions se feront avant et pendant les cours, à l'entrée de la salle.

Si la mairie et le temps nous le permettent, nous essaierons de faire les inscriptions au niveau des issues de secours avec une file d'attente à l'extérieur.

Une seule personne à la fois (hormis les mineurs qui peuvent être accompagnés d'un seul parent) sera accueillie.

Le port du masque chirurgical ou tissu est obligatoire pour toute entrevue.

Si possible, il faudra se présenter avant le début du cours pour les formalités d'inscription et les essais de tenue (plage d'inscription pendant les 3 quarts d'heure précédant l'heure de début du cours) :

Cours	Horaires cours	Horaires inscription
M7	15h00 – 15h45	14h15 – 15h00
M9	15h45 – 16h45	15h00 – 15h45
M11	16h45 – 17h45	16h00 – 16h45
M13 et M15	17h45 – 19h00	17h00 – 17h45
M17 et adultes	19h00 – 21h00	18h15 – 19h00

Une fois les formalités remplies, les accompagnants sont priés de quitter la salle et de ne revenir qu'à la fin du cours.